



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 6

9 février 1972

LE CANADA DANS UN MONDE NOUVEAU

Extraits d'une allocution prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures M. Mitchell Sharp, devant la Chambre de commerce de Vancouver, le 17 janvier:

...Les profonds changements dans les relations entre puissances dont nous sommes témoins depuis quelques années ont été en gestation pendant plus d'une décennie. On en dénombre deux: la réponse soviétique aux efforts soutenus de l'Ouest en vue d'une atténuation des tensions, et l'apparition de la Chine sur la scène mondiale. Je n'oublie pas l'évolution récente de l'Europe occidentale et du Japon. Le Marché commun élargi et le Japon se rangent maintenant au nombre des grandes puissances économiques et peuvent certes devenir de grandes puissances politiques. Mais je reparlerai de ces questions. Les liens entre ces événements sont évidents. La rivalité entre l'Union soviétique et la Chine est l'un des grands motifs qui expliquent le rapprochement soviétique, lent et hésitant, avec le monde occidental. Il y en a d'autres: la plus grande assurance des Soviétiques, la reconnaissance de leur qualité de puissance ayant des intérêts mondiaux,

qui a graduellement effacé leur sentiment d'être une forteresse armée, la nécessité grandissante de se mettre au fait de la technologie occidentale et les échanges croissants entre les économies socialiste et de marché.

Le Canada a joué un rôle silencieux mais efficace dans la recherche de la détente. A l'OTAN, nous avons grandement contribué à réaliser le passage de la confrontation à la négociation. Et au moment où nous nous réjouissons de la visite prévue de M. Nixon à Moscou, nous ne pouvons que nous rappeler la visite de M. Pearson, alors ministre des Affaires extérieures, il y a déjà seize ans, en 1955, au début du "dégel". J'ai eu la chance de l'accompagner et de pouvoir collaborer à la conclusion du premier accord commercial entre nos deux pays.

Depuis quelques années, nous avons prudemment, mais incessamment, cherché à accroître nos contacts avec l'Union soviétique et les pays de l'Europe de l'Est. Nos ministres ont échangé plusieurs visites, nous avons conclu des accords commerciaux et autres, au grand bénéfice de tous les partenaires. Dans l'ensemble, la visite de M. Trudeau en URSS et celle de M. Kossyguine au Canada l'an dernier ne constituent pas un revirement de la politique canadienne, mais sont dans la ligne logique des événements et elles se sont produites à un moment favorable. L'Union soviétique avait clairement fait savoir qu'elle était désireuse d'améliorer ses relations avec les pays de l'Ouest et en particulier avec les deux grands États de l'Amérique du Nord.

Quand, après de longues et pénibles négociations, le Canada a trouvé la formule permettant la reconnaissance de la République populaire de Chine, notre pays s'est trouvé à faire sauter un obstacle et à ouvrir la voie à l'admission de la Chine communiste à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à professer ce point de vue.

LA CHINE: UNE SUPERPUISSANCE
Le monde bipolaire, axé sur les États-Unis et l'Union soviétique, est passé à l'histoire. Ses structures

SOMMAIRE

Le Canada dans un monde nouveau	1
La motoneige en Ontario	3
Une étude géographique de l'industrie	3
Autre découverte de gaz naturel	4
Augmentation des ventes d'automobiles ..	4
L'accord canada-norvégien sur la chasse au phoque	4
A Louisbourg, on réapprend la couture du XVIIIe siècle	5
Baisse des tarifs douaniers des É.-U.	6
Emploi, rémunération et heures de travail	6
Fonds pour un laboratoire aux Antilles	7

s'effondraient déjà, grâce à la multiplication des contacts entre l'Est et l'Ouest et au passage de la confrontation à la négociation, qui nous amènera peut-être à la coopération. L'entrée de la Chine sur la scène internationale entraîne la formation d'un triangle de forces. M. Chou En-lai a déclaré que les intentions de son pays sont pacifiques, mais la Chine est décidée à devenir une puissance nucléaire de première grandeur et elle y arrivera. Elle a publiquement renoncé au rôle de superpuissance. Toutefois les Nations Unies et le monde en général lui reconnaissent un tel rôle. Je suis frappé de ce que l'*Economist* de Londres fasse allusion aux trois superpuissances, sans autre explication.

Quels que soient la position réelle de la Chine en termes économiques et militaires et le rôle que ses dirigeants entendent lui faire jouer sur la scène internationale, la Chine est au rang des superpuissances en termes politiques. L'opinion mondiale, je le répète, lui a conféré ce titre. Il semble qu'elle cherche maintenant à occuper une position de chef dans le Tiers-monde. Nous devons suivre de très près cette nouvelle orientation. Un monde triangulaire n'est sans doute pas plus sûr, ni plus facile à habiter qu'un monde bipolaire, mais il reflète certainement mieux la réalité. Sans la présence chinoise, les nations du monde ne pourraient pas conclure d'accords universels sur la sécurité, le désarmement et le contrôle des armes, ou les essais nucléaires. Si l'inconnue chinoise fait partie de l'équation, il est réaliste d'entrevoir, du moins, la possibilité de tels accords.

La Chine a maintes fois répété qu'elle ne désire pas s'unir aux Américains ou aux Russes dans une hégémonie des grandes puissances, même si l'un ou l'autre pays en exprimait le souhait. Elle s'est engagée à l'universalité dans la recherche de règlements aux différends qui opposent les nations et dans la réalisation des grands objectifs de la paix, de la sécurité et d'une prospérité matérielle raisonnable. Nous ignorons encore l'exacte signification de ces paroles, mais le Canada est heureux de les entendre.

L'expérience acquise au cours des années de la guerre froide devrait nous avoir appris que les gouvernements avec lesquels nous sommes en désaccord parce que nous les tenons à distance ou feignons de les ignorer. Le Canada a, certes, bien appris cette leçon et retenu que l'on n'aide pas les peuples opprimés en essayant d'humilier leurs dirigeants. On a alors tout le contraire de l'effet désiré. Notre pays sait d'expérience que la cause de la paix, de la prospérité et de la sécurité mondiales est mieux servie par le maintien des relations avec toutes les nations du monde, quels que soient leurs systèmes politiques ou leurs attitudes. De tels contacts ne signifient pas une approbation totale des régimes en cause. Nous entretenons des relations avec le Gouvernement portugais, mais nous lui avons clairement fait connaître notre désapprobation au sujet de la

politique colonialiste qu'il applique en Afrique. Les relations elles-mêmes peuvent en souffrir et parfois de manière tangible, mais le contact est maintenu. Nous vivons dans un univers interdépendant et il est irréaliste et même destructeur de nous couper d'autres pays parce que leurs manières de faire ne sont pas les nôtres.

LE CANADA NE SE DÉTOURNE PAS DES É.-U.

Certains prétendent que les visites réciproques avec l'Union soviétique, le Protocole sur les consultations conclu avec ce pays, notre reconnaissance du Gouvernement de Pékin et l'appui que nous avons accordé à sa candidature au siège de la Chine aux Nations Unies sont des preuves que nous délaissions nos vieux amis et que nous nous engageons sur la voie de l'anti-américanisme. Cette affirmation est absurde. Il est vrai qu'au cours des quatre dernières années, nos contacts avec les pays socialistes se sont multipliés et ont porté fruit, mais nos engagements envers les pays francophones et anglophones d'Afrique noire ont aussi sensiblement augmenté. Simultanément, nous avons établi de nouvelles relations avec les nations du Pacifique. Ainsi, un Comité ministériel mixte canado-japonais se réunit annuellement. Nous nous intéressons de plus en plus à l'Indonésie et à la Malaisie. Nous sommes constamment en rapports, sur le plan bilatéral, avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui étaient, principalement pour nous, autrefois, d'autres nations du Commonwealth. Nos relations avec l'Europe occidentale n'ont jamais été cultivées aussi en profondeur ni avec tant de soin.

Au cours des mois à venir, nous nous attendons à recevoir le statut d'observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains. Nous avons déjà adhéré à beaucoup d'institutions du système interaméricain.

Vu cet élargissement de nos intérêts dans le monde, je ferai observer qu'il est faux de dire que le Canada se détourne des États-Unis et se tourne vers l'Union soviétique. Certains observateurs aux États-Unis ont insinué que le Canada essaie de se "désengager" envers son voisin du sud. Rien n'est plus loin de la vérité. La diversification des relations n'implique pas le désengagement à l'égard de notre communauté d'intérêts avec les États-Unis. Ce qui peut se faire et qu'il est souhaitable de faire, chose que précisément nous réalisons, c'est d'éviter de glisser dans une dépendance totale à l'égard de notre voisin américain, en mettant en oeuvre les mesures d'ordre intérieur qui s'imposent et en établissant des rapports plus étroits et plus efficaces avec d'autres pays, amis de vieille date dans le cas de certains, dans le cas des autres, nations étrangères mais susceptibles de coopérer en dépit de profondes différences de politique et de philosophie.

CHANGEMENTS DANS LE MONDE DU COMMERCE

Aujourd'hui, le commerce entre l'Est et l'Ouest augmente rapidement. Les échanges dans les domai-

LA MOTONEIGE EN ONTARIO

La grande popularité de la motoneige auprès du public a constitué l'un des phénomènes les plus remarquables des années soixante et cette tendance se maintient dans les années soixante-dix.

En 1963, on ne comptait que 5,000 à 6,000 motoneiges au Canada. Aujourd'hui, le ministère des Transports estime qu'il y en a 700,000 et le Conseil de sécurité du Canada croit que leur nombre atteint les 750,000.

La motoneige est un sport agréable, mais les dangers en sont nombreux. Aussi, la majorité des provinces ont adopté des règlements et imposé des restrictions à ce sujet. De plus, la motoneige constitue une industrie importante.

Les citoyens de toutes les provinces liront avec beaucoup d'intérêt une enquête exhaustive récemment publiée par le ministère du Tourisme et de l'Information de l'Ontario. Cette dernière province a vu le nombre de ses motoneigistes passer de 5,000 en mars 1965 à 160,661 l'hiver dernier; 10 p. 100 d'entre eux possédaient deux véhicules.

Une analyse de la pratique de la motoneige en Ontario (An Analysis of Snowmobiling in Ontario) porte sur la saison 1969-1970. A même la liste des détenteurs de permis, un échantillonnage a fourni les noms de 1,400 propriétaires de motoneiges, à qui l'on a remis un questionnaire. Le rapport de 97 pages donne des renseignements détaillés sur les propriétaires eux-mêmes, sur les activités motoneigistes et les problèmes qu'elles comportent ainsi que sur les types de dépenses que ce sport entraîne.

Seulement six pour cent des motoneiges ont été achetées à des fins de travail, par exemple pour le transport dans des régions d'accès difficile. Plus de 78 pour cent des propriétaires ont répondu qu'ils avaient acheté leur motoneige surtout à des fins récréatives. Environ 15 pour cent utilisaient leur véhicule pour pratiquer la chasse ou la pêche sous la glace, pour se rendre à des centres de ski, participer à des courses ou se livrer à d'autres distractions.

En moyenne, le motoneigiste dépense environ \$1,200 pour l'achat de son véhicule et du matériel accessoire. Au total, les propriétaires ont dépensé en Ontario 12.7 millions de dollars pour le fonctionnement du véhicule, 1.1 million de dollars en repas, \$500,000 en logement, \$200,000 en frais d'entrée dans des parcs et des clubs et \$800,000 en frais divers.

UNE ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE DE L'INDUSTRIE

Une récente étude de Statistiques-Canada sur la distribution par industrie et par région géographique des ventes de l'industrie manufacturière au Canada met en lumière certaines divergences intéressantes, estime la Banque de Montréal dans sa *Revue des Affaires*, de décembre, parue récemment.

Bien qu'elle ait été faite pour l'année 1967 et qu'elle ne couvre que la destination initiale des produits fabriqués, la Banque est d'avis que cette étude a l'ampleur nécessaire pour donner une nette indication de la nature générale du commerce inter-régional au Canada.

Dans la mesure où les statistiques des échanges reflètent la structure de l'industrie et du marché de toute région donnée, l'étude n'apporte pour beaucoup qu'une confirmation de ce que plusieurs ont cru être la situation.

Par exemple, si l'on songe que la moitié de l'industrie de la pêche est implantée dans les provinces de l'Atlantique et que 53 pour cent de la production agricole de notre pays vient des Prairies, il n'est pas surprenant que l'industrie alimentaire représente la plus forte proportion du total des exportations régionales des provinces de l'Atlantique et des Prairies, 33 et 60 pour cent respectivement.

Cependant l'étude a fait ressortir quelques divergences plus grandes qu'on n'aurait pu le prévoir. Par exemple, quelque 56 pour cent du total des ventes de l'industriel "moyen" du Canada se sont effectuées sur le marché local, les envois à destination des autres régions du Canada et des marchés internationaux représentant 28 et 16 pour cent respectivement.

Mais dans le cas des provinces des Prairies, la part de leurs produits fabriqués qui sont consommés sur le marché local dépassait 70 pour cent. Il faut voir là le reflet de l'activité de la production et de l'exportation qui est concentrée sur les biens primaires tels que céréales et pétrole, tandis que le secteur relativement modeste de l'industrie manufacturière est axé sur les besoins des marchés locaux.

L'étude révèle aussi, note la Banque, une divergence assez prononcée entre les régions quant à leur dépendance à l'égard des marchés étrangers pour la vente de leurs produits. Tandis que la "moyenne" nationale était de 16 pour cent, les deux régions littorales accusaient plus de dépendance: la Colombie-Britannique à 36 pour cent et la région Atlantique à 26 pour cent.

Ces exportations, toutefois, forment une part relativement faible du total des ventes de produits fabriqués du Canada à l'étranger; la plus grande partie et de beaucoup en provient du Québec et de l'Ontario.

Ce sont ces deux provinces qui tiennent les premiers rôles dans la structure du commerce inter-régional au Canada. Comme marché, elle comptent plus de 60 pour cent de la population canadienne, soit quelque 65 pour cent du revenu personnel créé au Canada. On y trouve aussi 80 pour cent de l'activité manufacturière.

Cela étant, l'on comprend que le Québec et l'Ontario absorbent 55 pour cent et fournissent 86 pour cent de tous les produits fabriqués qui s'échangent entre les régions. Il est intéressant de même de noter qu'ils sont l'un et l'autre leur débouché réci-

proque le plus considérable, la moitié de tout le commerce interrégional de produits fabriqués ou presque se faisant entre eux.

Le Banque conclut que les renseignements contenus dans cette étude "nous apportent de nouveaux aperçus sur l'activité manufacturière au Canada et, pour la première fois, fournit des données quantitatives partielles touchant les relations commerciales qui constituent l'âme même de notre nation".

AUTRE DÉCOUVERTE DE GAZ NATUREL

L'annonce récente d'une nouvelle découverte de gaz naturel dans le Haut-Arctique par la compagnie *Panarctic Oils Ltd*, a été saluée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, comme un progrès remarquable dans la mise en valeur des ressources du Nord canadien. Le Gouvernement fédéral détient 45 p. cent des intérêts dans *Panarctic Oils*. Cette dernière découverte de gaz a été faite sur un terrain de la *Panarctic*, au cours de l'exploration d'un premier puits de reconnaissance foré en vertu d'une entente conclue avec *Tenneco Oil and Minerals Ltd.*, *Columbia Gas System Inc.*, *Texas Eastern Transmission Corporation* et *Northern Natural Gas Company*.

La découverte, faite à Kristoffer Bay, sur l'île Ellef Ringnes, se trouve à 50 milles au nord de l'île Roi Christian, là où *Panarctic* a déjà procédé à des explorations fructueuses. Le président de la *Panarctic*, M. Hetherington, tout en confirmant la découverte, s'est refusé à discuter du volume du précieux fluide et à spéculer sur les dimensions du champ prometteur.

M. Chrétien a déclaré que *Panarctic* avait signé en juillet dernier un accord portant sur un prêt de 75 millions de dollars en vue d'étendre son programme d'exploration de gaz sur les propriétés qu'elle détient dans l'Arctique avec *Tenneco Oil & Minerals*, *Columbia Gas Systems*, *Texas Eastern Transmission and Northern National Gas Co.* En retour, ces sociétés auront le droit de négocier en priorité, et à des prix satisfaisants pour la *Panarctic*, l'achat de toute quantité de gaz produite dans le cadre de ce programme et considérée comme excédentaire des besoins canadiens.

Lorsque la production des réserves obtenus en vertu de l'accord sera vendue, le remboursement des sommes dépensées sera effectué à même une partie des recettes. En paiement final, les participants recevront de *Panarctic* un total de un pour cent d'intérêt sur les réserves de gaz exploitées.

L'histoire de la *Panarctic* et de ses explorations dans les îles de l'Arctique remonte à juillet 1969, avec la découverte de gaz à Drake Point, sur l'île Melville, un puits qui devait par la suite être scellé. *Panarctic* a subséquemment fait d'autres découvertes de gaz sur l'île Roi Christian en octobre 1970 et le puits *Panarctic King Christian D-18A*, est aujourd'hui

considéré comme un puits complété avec succès et scellé. La découverte sur l'île Roi Christian devait être suivie d'une autre réussite, celle du puits *Panarctic, Tenneco et al King Christian N-06*, à deux milles du premier, où la production atteint un rythme de 188 millions de pieds cubes par jour.

L'événement annoncé récemment donne à la compagnie son quatrième puits et le troisième exploré avec succès. En plus de celui de Kristoffer Bay, *Panarctic* est actuellement engagée dans des travaux d'exploration de six autres puits.

AUGMENTATION DES VENTES D'AUTOMOBILES

Les ventes de véhicules automobiles neufs ont fait un bond sans précédent de 48% en novembre 1971, atteignant 84,932 unités contre 57,240 pour la même période l'année précédente. Les ventes de véhicules utilitaires ont augmenté de 57.6% pour atteindre 15,123 unités et les ventes de voitures particulières se sont accrues de 46.5%, s'élevant à 69,809 unités.

Les ventes de voitures américaines et canadiennes ont dépassé de 53.8% le niveau anémique de novembre 1970 mais elles n'ont été que de 1.7% plus élevées qu'en novembre 1969. Les ventes de voitures fabriquées outre-mer ont progressé de 25.3% par rapport à novembre 1970 et de 48% par rapport à novembre 1969. Les ventes de voitures nord-américaines pour septembre, octobre et novembre ont pris 76.9% du marché en 1971, 76.0% en 1970 et 82.0% en 1969.

L'augmentation totale de 8,327 véhicules vendus de novembre 1969 à novembre 1971 se répartit comme suit: 4,454 voitures particulières fabriquées outre-mer, 2,988 véhicules utilitaires et 885 voitures particulières fabriquées en Amérique du Nord.

L'ACCORD CANADO-NORVÉGIEN SUR LA CHASSE AU PHOQUE

L'accord signé entre le Canada et la Norvège concernant la chasse au phoque et la préservation des réserves de phoques dans les eaux du nord-ouest de l'Atlantique est entré en vigueur le 22 décembre alors que l'échange des instruments de ratification a été effectué par l'ambassadeur du Canada en Norvège, M. G.K. Grande, et le ministre des Affaires étrangères de la Norvège, M. A.Z. Cappelen.

L'accord a été signé à Ottawa le 15 juillet 1971 par M. Torfinn Oftedal, ambassadeur de la Norvège au Canada, et M. J.A. Beesley, conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures. Le document prévoit des mesures de conservation dans les eaux du nord-ouest de l'Atlantique visant à assurer la protection des réserves de phoques et à voir à ce que les mammifères soit chassés sans cruauté inutile. L'accord prévoit également la création d'une Commission mixte chargée de faire des propositions sur la conduite de la chasse et sur la mise en application et en vigueur de ces mêmes propositions ainsi que sur des recherches scientifiques touchant la chasse au phoque et la conservation des réserves.



A LOUISBOURG, ON RÉAPPREND LA COUTURE DU XVIII^e SIÈCLE

Tandis que des ouvriers reconstruisent les fortifications et les bâtiments de Louisbourg, tels qu'ils se présentaient au XVIII^e siècle, une équipe d'artisans recréent les étoffes et les vêtements que portaient autrefois les habitants de cette ville.

M. Robert Doyle, dessinateur de costumes, autrefois au service du théâtre Neptune d'Halifax, a été chargé d'installer un atelier au parc historique national de la forteresse de Louisbourg (Nouvelle-Écosse), et d'enseigner à Mme Florence MacIntyre et à son équipe de couturières, l'art de la confection des robes au XVIII^e siècle. Une fois terminés, les vêtements tant civils que militaires offriront un éventail complet de l'habillement, à partir du lainage grossier et pratique des laveuses de vaisselle jusqu'aux brocarts et velours élégants des dames de la bourgeoisie.

Dès l'été dernier, les hôtes du Château du gouverneur et quelques guides féminins ont arboré des robes du XVIII^e siècle. Au cours de cette première saison, les visiteurs ont eu l'occasion de voir, en costumes d'époque, six domestiques et "dames du monde".

Il existe très peu de renseignements au sujet des vêtements portés à Louisbourg, à cette période. Cependant, les quelques fragments de tissu que les archéologues ont déterrés nous donnent une idée des étoffes et des types de tissages qui servaient pro-

bablement à la confection des vêtements locaux; ceux-ci sont simples si on les compare aux tissus croisés, aux velours de soie, aux velours de laine et aux bas de laine. Les historiens de Louisbourg ont donné une image plus complète du lieu en associant les rapports d'inventaire sur les vêtements d'origine aux descriptions de boutons, boucles et autres objets périssables retrouvés dans les ruines. M. Doyle a également effectué d'autres recherches dans des archives et des collections de musées d'Europe.

L'atelier de confection, relégué au grenier du troisième étage du Château du gouverneur, contient un métier à tisser spécial conçu par Doyle et qui joint aux caractéristiques d'un métier suédois moderne celles d'un métier français du XVIII^e siècle. Construit au parc même, le métier peut servir à la confection du plus simple lainage comme à celle d'une toile raffinée, tissée à l'aide de 16 harnais. Le ruban de soie est tissé sur un métier de petites dimensions, également fabriqué à Louisbourg.

Pas le moindre bruit de machine à coudre ne se fait entendre dans l'atelier: c'est à la main qu'on finit, qu'on pique et qu'on brode les délicats batistes, les fines soies, les lainages et les toiles.

La plus grande attention est portée à chaque détail d'intérêt historique. Les bonnets de toile des dames, fabriqués dans l'atelier de Louisbourg, sont garnis de véritable dentelle française du XVIII^e

siècle, laquelle ne peut être fabriquée sur les lieux. Les chaussures, les perruques, les boucles et les boutons ont tous été confiés à des entreprises de Londres ou de New York qui se spécialisent en reproductions historiques.

Jim How, directeur de l'interprétation au parc historique national, estime que les vêtements formeront une collection unique et splendide. A son avis, les costumes intéresseront probablement les hommes autant que les femmes, du fait que les habitudes vestimentaires du XVIIIe siècle étaient tellement différentes des nôtres.

"Au XVIIIe siècle, dit-il, la femme endossait vêtement sur vêtement. Elle portait des dessous de toile, un corset baleiné et une crinoline volumineuse. Nos mannequins devront apprendre à s'asseoir, à se tenir debout, à marcher et même à respirer, serrés dans ces costumes."

M. Doyle rappelle aussi que, jusqu'au début du XVIIIe siècle, les habits féminins n'étaient pas coupés selon un patron établi, mais plutôt de façon la plus économique possible, selon des formes assez vagues. Le tissu était alors froncé ou replié, suivant les mensurations individuelles prises, au besoin, par dessus un corset baleiné.

La coupe du vêtement féminin ne s'est guère modifiée pendant la première partie du XVIIIe siècle; le "style" se trouvait dans la soie même, dont on changeait selon les saisons. C'est donc grâce au tissage même, et non à la coupe, que l'on peut assigner une date aux spécimens de vêtements de soie du début du XVIIIe siècle en montre dans les musées.

"La coupe est un art, affirme M. Doyle. C'est elle qui fait que la couture française est si merveilleuse. Dans les anciennes peintures, les robes des dames paraissent très élégantes, mais les plis sont là pour révéler le caractère rudimentaire de la coupe à cette époque. Bien que la confection se soit grandement améliorée vers la fin des années 1700, ce n'est que tard au XIXe siècle, que la coupe a atteint le degré de perfection technique qu'elle présente aujourd'hui.

"Dans notre programme de confection, il nous a fallu faire un compromis, de poursuivre M. Doyle. Nous avons conservé la ligne des habits du XVIIIe siècle, laissant à certaines coutures leurs proportions d'origine, afin d'obtenir la silhouette droite et triangulaire que le corset baleiné rendait nécessaire, mais en même temps nous avons taillé chaque robe pour qu'elle convienne à la personne qui l'endossera."

BAISSE DES TARIFS DOUANIERS DES É.-U.

Le 1er janvier 1972 est entrée en vigueur une baisse des tarifs douaniers des États-Unis applicables à un certain nombre de produits agricoles canadiens.

La baisse des tarifs a été décidée au cours des négociations Kennedy, mais il restait quelques doutes quant à leur mise en vigueur le 1er janvier. Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, s'est dit heureux d'annoncer que le Gouvernement des É.-U. avait officiellement confirmé la mise en vigueur de la baisse des tarifs de 1972 à la date prévue.

Cette baisse signifie qu'environ 30 pour cent des produits agricoles canadiens entreront aux États-Unis en franchise. Avant le 1er janvier, la proportion était d'environ 20 pour cent.

La baisse s'applique aux produits suivants: céréales de brasserie et de distillerie, et germes maltés; pommes fraîches; sirop d'érable et sucre d'érable; navets frais; peaux de bétail; viande crue pour l'alimentation du bétail; canneberges fraîches; moutons et agneaux vivants; foin, farine de luzerne ou de graminées; mousse de tourbe, nsa; semences de trèfle incarnat; pulpe séchée de betteraves; paille; semences de céleri; plants de semis, marcottes et boutures de pommiers, de cerisiers, de poiriers et d'autres arbres fruitiers; sarasin, décortiqué ou non; chocolat non sucré.

La valeur totale des exportations aux États-Unis de ces produits en 1970 a été de \$23,578,174. Les statistiques de 1971 ne sont pas encore disponibles.

EMPLOI, RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

Selon les estimations, l'indice synthétique non désaisonnalisé de l'emploi a diminué légèrement en septembre, tandis que l'indice désaisonnalisé a augmenté. Parmi les branches d'activité économique, la seule modification notable à l'indice désaisonnalisé a été un accroissement dans le domaine des transports, des communications et des autres services publics et une diminution dans l'extraction minière. L'indice désaisonnalisé a marqué une progression au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique; à Terre-Neuve, dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan il a diminué; dans les autres provinces il n'a que peu varié.

En septembre, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé dans toutes les branches d'activité économique, sauf dans les finances, les assurances, les affaires immobilières et les services qui ont enregistré un léger recul. Des gains ont été enregistrés dans toutes les provinces sauf dans l'Île-du-Prince-Édouard.

La moyenne des heures hebdomadaires et de la rémunération horaire a augmenté en septembre au Canada dans les trois branches d'activité suivantes: extraction minière, fabrication et construction.

L'indice préliminaire non désaisonnalisé de l'emploi pour l'ensemble des activités économiques (1961=100) s'établissait à 132.5 en août, soit 2.0% de plus qu'en juillet. L'indice a légèrement diminué

dans l'exploitation forestière et les finances, les assurances et les affaires immobilières et il a augmenté dans toutes les autres branches d'activité. Seule la province du Nouveau-Brunswick a enregistré une baisse.

Après correction des variations saisonnières, l'indice pour l'ensemble des activités économiques a progressé de 0.6% en août (128.4). Les plus fortes variations relatives ont été des gains de 1.5% dans l'extraction minière, de 1.4% dans le commerce et de 1.2% dans les industries manufacturières, et un recul de 1.2% dans l'exploitation forestière. On a signalé peu de variations dans les autres branches d'activité.

Le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont marqué des gains. En Nouvelle-Écosse, aucune variation n'a été signalée et dans les autres provinces l'indice a baissé.

LÉGER PROGRÈS

Les gains hebdomadaires moyens ont légèrement progressé en août pour s'établir à \$139.22. Ils se sont accrus dans toutes les branches d'activité, sauf dans l'exploitation forestière, le commerce et les services où il y a eu baisse. Les plus fortes variations ont été une hausse de \$2.87 pour l'extraction minière et de \$2.01 pour les transports, les communications et autres services publics, et une diminution de \$3.01 pour l'exploitation forestière et de \$1.52 pour le commerce. Toutes les provinces ont enregistré des gains, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba où il y a eu des baisses légères.

Dans l'extraction minière, la moyenne des heures hebdomadaires s'est accrue de 1.0 heure et se situait à 40.1 heures en août tandis que les gains horaires ont diminué de deux cents pour passer à \$4 (La moyenne pour le mois d'août 1970 était de 40.7 heures et de \$3.68).

La moyenne des heures hebdomadaires dans les industries manufacturières a atteint 39.9 (0.5 heure de plus) en août, soit la même moyenne que l'année précédente, tandis que l'accroissement de un cent de la moyenne des gains horaires a entraîné une augmentation de 26 cents pour l'ensemble de l'année.

Dans la construction, la moyenne des heures hebdomadaires est passée de 40.9 à 41.3 heures (moyenne de 41.7 heures en août 1970). La moyenne des gains horaires a diminué de deux cents, soit \$4.68 contre \$4.18 un an plus tôt.

FONDS POUR UN LABORATOIRE AUX ANTILLES

Le Canada fournit une contribution de \$100,000 pour la construction d'un nouveau laboratoire au poste antillais de l'Institut du Commonwealth pour la protection biologique des cultures, à la Trinité.

Le nouveau laboratoire permettra à l'Institut de développer sa recherche de moyens biologiques plu-

tôt que chimiques pour combattre les insectes et les mauvaises herbes.

Le poste de la Trinité a déjà enregistré de nombreux succès dans cette recherche, en introduisant, par exemple, dans les plantations de canne à sucre de la Barbade un parasite qui les protège d'un insecte térébrant ou une coccinelle, à Saint-Christophe, qui protège les agrumes et les pois d'une tavelure cotonneuse.

La contribution canadienne est tirée du Fonds de cinq millions de dollars pour le développement agricole des Antilles du Commonwealth qu'administre l'Agence canadienne de développement international.

LE CANADA DANS UN MONDE NOUVEAU

(Suite de la page 2)

nes de la science et de la technologie se multiplient. Dans une grande mesure, c'est une évolution qui accompagne le relâchement des tensions politiques. Mais c'est aussi le résultat de l'inter-dépendance croissante entre tous les pays du monde, phénomène qui permet d'entrevoir une ère, dans l'histoire de l'humanité, où la coopération remplacera les conflits, ou qui nous donne, à tout le moins, une faible espérance à cet égard.

Le Tiers-monde de nations en voie de développement est attiré de plus en plus dans le système économique général, en grande partie par le programme d'aide au développement international et, dans une mesure croissante, par le rôle important que jouent les pays en voie de développement à titre de marchés et de fournisseurs.

Les plus grands changements, toutefois, ont eu lieu dans le monde industrialisé des nations occidentales, — expression géographiquement inexacte qui s'applique notamment au Japon et à l'Australie, entre autres —, parmi les membres de l'OCDE et au sein du Groupe des Dix.

Il y a seulement quelques années, les États-Unis occupaient une position prédominante à l'intérieur de ce groupement. Au point de vue économique, ils étaient un géant parmi les mortels. Cette situation a changé radicalement. Le Marché commun européen élargi aura une population plus nombreuse que les États-Unis et son produit national brut équivaldra environ aux deux tiers de celui des États-Unis et aura probablement une croissance plus rapide. A la suite des arrangements spéciaux conclus avec la plupart des pays de la Méditerranée et avec les anciennes colonies des pays membres, le Marché commun et ses associés représenteront 45 p. 100 du commerce mondial global.

Il y a plus d'un an, mes collègues au Gouvernement et moi-même avons été gravement préoccupés par une tendance que l'on pouvait observer des deux côtés de l'Atlantique, à savoir le repliement sur eux-mêmes des États-Unis et du Marché commun, repliement qui laissait entrevoir le spectre de l'affronte-

ment et de la guerre mondiale. Notre préoccupation était double; l'effondrement du système économique et les conflits commerciaux que cela entraînait avaient été en effet l'une des causes profondes de la Seconde Guerre mondiale; plus près de nous, un conflit sur le plan du commerce entre les États-Unis et le Marché commun laisserait le Canada entièrement seul, incapable d'adhérer au Marché commun pour diverses raisons, dont la moindre n'est pas notre interdépendance économique avec les États-Unis, et peu désireux de former un Marché commun avec ces derniers, choix qui nous conduirait en très peu de temps de l'interdépendance à la dépendance absolue.

Nous avons entamé sur-le-champ une série de conversations avec les États-Unis, la Commission économique européenne, les États membres du Marché commun et les Britanniques, conversations qui se poursuivent toujours. Nous avons trouvé qu'il y avait un rôle effectif que nous pouvions jouer pour servir nos intérêts nationaux et la cause commune du monde du commerce. Nous négocions présentement avec le Marché commun afin de placer nos négociations avec lui sur une base plus systématique qui équivaldrait, si nous le pouvons, au fonctionnement des comités ministériels mixtes que nous avons avec les États-Unis et le Japon.

Cette initiative de notre part a eu deux bons effets. Elle nous a permis de bien représenter au Marché commun la réalité de notre position, et l'intérêt fort et légitime que nous avons à l'égard d'arrangements commerciaux aussi libéraux que possible. Je crois aussi qu'en ayant à converser avec nous, les deux parties ont été amenées, à un moment où elles étaient préoccupées par des problèmes et des priorités d'ordre interne, à penser davantage l'une à l'autre.

Le second grand changement à survenir dans le monde du commerce auquel nous appartenons a été le miracle économique du Japon. Je n'ai pas besoin de rappeler à mon auditoire que le Japon est le troisième grand partenaire commercial du Canada, après les États-Unis et la Grande-Bretagne, et que nos échanges commerciaux avec ce pays sont en expansion rapide. Le Japon est probablement le plus grand partenaire de commerce étranger de la Colombie-Britannique. Ce à quoi nous pensons moins souvent, c'est que le Japon est déjà une puissance économique régionale de première envergure, qui domine l'économie du Sud et du Sud-Est asiatiques et qui a déjà, sur le plan du commerce mondial, une influence prépondérante, susceptible de croître plutôt que de s'affaiblir.

LIENS ÉTROITS ENTRE LE CANADA ET LES E.-U.
Dans notre monde commercial, les États-Unis ne jouissent plus d'une position incontestée de chef de file. Ils demeurent l'unité économique la plus puis-

sante du monde, mais un défi leur est lancé, à l'Est, par le Marché commun, à l'Ouest par le Japon. Tous les bons Canadiens devraient souhaiter matin et soir que l'économie américaine continue de prospérer. Nos liens sont si étroits que nous prospérerons ensemble ou souffrirons ensemble. Il y eut un temps l'an dernier où nous avons pensé que les Américains essayaient de se désengager à notre égard. Heureusement, ce danger semble avoir reculé.

Mon Gouvernement a toujours cherché à diversifier au maximum notre commerce d'exportation, nous rendant par là moins vulnérables, dans la mesure du possible, aux vicissitudes du marché américain et aux changements de la politique économique des États-Unis. Je tiens à ne laisser aucun doute là-dessus. A l'heure actuelle, les États-Unis absorbent environ 65 p. 100 de nos exportations. Nous sommes très heureux qu'il en soit ainsi, mais nous devons nous demander si, pour un pays déterminé à rester libre et à diriger sa propre économie nous avons tiré pleinement avantage des possibilités offertes par d'autres marchés en expansion.

En recherchant une plus grande diversification de notre commerce d'exportation, nous ne cherchons pas à réduire d'un centime la valeur en dollars de nos exportations vers les États-Unis. Non, nous espérons que cette valeur continuera d'augmenter. L'objectif que poursuit le Gouvernement — j'ajouterais dans l'intérêt national et dans l'intérêt de la communauté du commerce, — c'est un taux d'accroissement plus rapide de nos exportations vers le reste du monde, pour que la proportion du total qui se dirige vers les États-Unis puisse au moins se stabiliser et, ce qui serait encore mieux, se limiter quelque peu après un certain nombre d'années.

Je ne m'attarderai pas à vous exposer la morale de tout ceci, qui doit vous être bien évidente. Gardez et exploitez vos marchés aux États-Unis; il n'y a en effet nulle part ailleurs sur terre, pour les marchandises canadiennes, un marché ou un ensemble de marchés qui puisse remplacer les États-Unis. En même temps, je vous inviterais, en tant que Canadien désireux, comme vous, de voir ce pays rester fort, indépendant et prospère, à élargir vos horizons financiers et commerciaux, tout comme le Gouvernement a élargi ses horizons politiques. Le monde des années 70 n'est plus celui des années 60 ou 50. Certaines gens croient qu'en raison de la formation de blocs de commerce, le monde se referme sur nous et bloque nos débouchés. Je ne partage pas ce point de vue. Le monde devient, en réalité, plus interdépendant. Dans la position unique que lui confère sa nature de nation hybride, à la fois pays industrialisé aux vastes ressources et pays, dans une certaine mesure, en voie de développement, le Canada ne peut retirer que des avantages de cette interdépendance croissante...

* * * * *